



Marie-Paule SERRE

Juriste de formation et ancienne élève de l'ENA Marie-Paule SERRE a débuté sa carrière professionnelle dans la fonction publique d'Etat où elle a exercé des responsabilités successivement au ministère de la Santé, au ministère de la Recherche et à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur.

MP Serre a ensuite rejoint l'industrie pharmaceutique dans des fonctions d'accès au marché et affaires publiques, auprès des laboratoires Pierre Fabre pendant 6 ans, puis de la direction générale du groupe Bouchara-Recordati, pendant également 6 ans.

Pendant cette période, elle a été membre du conseil d'administration du Leem et présidente de sa commission juridique et fiscale.

Elle a ensuite été nommée professeur à l'Université Pierre et Marie Curie- Sorbonne Université où elle a dirigé pendant 10 ans la spécialité Marketing de la santé et enseigné le droit des produits de santé, les systèmes de santé et d'assurance- maladie et leur influence sur l'accès au marché des produits de santé.

Elle poursuit des activités de consultant spécialisé dans les mêmes domaines. Elle préside le Comité de déontologie de NéreS depuis octobre 2021,

Elle est membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, chevalier de la Légion d'honneur et officier dans l'Ordre du Mérite.